

Directeur(trice): Manon Beaumier
CPCS - Sécurité publique
819 376-5011, poste 3154

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 15

Présentation

En bref

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les habiletés nécessaires afin d'être en mesure d'optimiser la gestion des organisations, de générer des synergies et un alignement stratégique afin d'analyser des phénomènes complexes, d'intervenir et de prendre des décisions éclairées dans la gestion quotidienne de leur secteur. Le contenu du programme s'inscrit dans la perspective de l'analyse organisationnelle favorisant l'application de solutions novatrices et optimales qui demeurent cohérentes avec le fonctionnement global de l'organisation.

Objectifs du programme

- Développer l'approche stratégique (vision, planification, innovation, leadership, actions, résultats)
- Exercer l'autorité en matière de gestion (contrôle et discipline)
- Connaître le milieu (enjeux, tendances, réseau, lecture des environnements et sens politique)
- Prendre des décisions en situation critique (gestion des risques)
- Planifier (prioriser), organiser et contrôler le travail quotidien
- Incarner un leadership positif (mobilisation)
- Gérer les budgets (reddition de comptes, imputabilité)
- Piloter une démarche de rationalisation budgétaire
- Choisir une structure budgétaire optimale et des indicateurs de performance cohérents
- Intégrer une approche par projet liée à la création de valeur

Conditions d'admission

Ce programme est réservé aux cadres en exercice oeuvrant dans le secteur de la sécurité publique au Québec.

Études au Québec

Base universitaire

Etre un cadre en exercice provenant du secteur de la sécurité publique. Etre titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3). Un candidat dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 pourra être admis après étude du dossier.

L'étudiant qui a réussi le programme 0526 Programme court de deuxième cycle en gestion des ressources humaines en sécurité publique I peut être admis sans autre condition.

Base expérience

Etre un cadre en exercice provenant du secteur de la sécurité publique et posséder les connaissances requises, une formation appropriée, ainsi qu'une expérience de trois à cinq années en gestion dans un service de sécurité publique, un service d'incendie ou une organisation oeuvrant dans le domaine de la sécurité publique, dont un an, à titre de cadre. De plus, avoir réussi des crédits universitaires à son dossier avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) même s'il n'est pas titulaire d'un

baccalauréat. Un candidat dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 pourrait être admis après étude du dossier.

Tous les candidats doivent fournir leur curriculum vitae et relevés de notes à des fins d'évaluation de l'expérience et des connaissances acquises. À cet égard, le comité de programme se réserve le droit de consulter les directions des organismes concernés pour obtenir des précisions supplémentaires quant à l'expérience des candidats à la formation, afin de répondre aux critères de base.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

GAE6014	Gestion stratégique en sécurité publique
GAE6019	Enjeux et tendances sociodémographiques en sécurité publique
GIP6016	Gestion des risques en sécurité publique
MGP6001	Gestion budgétaire, financière et de projet en sécurité publique
PPU6001	Activité de synthèse en management en sécurité publique

Autres renseignements

Description des activités

GAE6014 Gestion stratégique en sécurité publique

L'objectif du cours consiste à permettre à l'étudiant d'identifier les orientations stratégiques d'une organisation liée à la sécurité publique, et de comprendre les spécificités de la gestion stratégique aussi bien dans l'environnement général du secteur public que dans le domaine spécifique de la sécurité publique. Au terme du cours, les étudiants seront en mesure de réaliser une analyse stratégique d'une organisation en sécurité publique, d'évaluer les opportunités et menaces en découlant, et d'élaborer un plan d'action en rapport avec les enjeux stratégiques identifiés au cours du processus.

Dans cette perspective, les principales thématiques de ce cours porteront notamment sur un modèle de planification stratégique adapté au secteur public, les éléments conceptuels de la gestion stratégique, la hiérarchisation des objectifs, les indicateurs de performance liés à la création de valeur dans le domaine de la sécurité publique, la formulation d'un plan d'action, l'évaluation de sa faisabilité, et la gestion de la mise en oeuvre.

GAE6019 Enjeux et tendances sociodémographiques en sécurité publique

L'objectif de ce cours consiste à permettre à l'étudiant d'identifier les enjeux sociodémographiques d'une organisation liée à la sécurité publique qui comporte un nombre élevé des parties prenantes.

Dans cette perspective, les principales thématiques abordées porteront notamment sur l'émergence des jeux politiques, les types d'acteurs, le positionnement, les tactiques d'influence et les dimensions éthiques des jeux de pouvoir.

Par ailleurs, l'étudiant sera appelé à s'interroger sur le développement de ses propres habiletés politiques, des situations de vulnérabilité et du développement de tactiques d'influence appropriées à leur contexte organisationnel particulièrement en contexte de changement.

GIP6016 Gestion des risques en sécurité publique

L'objectif de ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à l'importance de prendre en considération les risques liés à son environnement de travail et à lui permettre d'expérimenter une démarche structurée de gestion des risques en relation avec les principales activités opérationnelles génératrices de risque et le portefeuille de projets.

Au plan théorique, ce cours portera notamment sur la distinction entre la gestion de crise et la gestion des risques,

l'élaboration d'un plan de gestion des risques, l'identification des risques, l'analyse qualitative et quantitative des risques, l'élaboration des stratégies de réponse aux risques, le suivi et le contrôle des risques, les plans de contingence ainsi que sur certaines techniques de collecte d'information pouvant être utilisées à différentes étapes du processus de gestion des risques.

Ce cours permettra également aux étudiants d'appliquer concrètement les connaissances acquises en réalisant diverses analyses de risque en lien avec leur réalité organisationnelle et en y présentant en classe les résultats en découlant.

MGP6001 Gestion budgétaire, financière et de projet en sécurité publique

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une analyse avantages-coûts d'un projet lié à la sécurité publique, d'initier une démarche de rationalisation budgétaire et d'élaborer un avant-projet.

Concernant l'analyse avantages-coûts, les aspects théoriques du cours porteront notamment sur une brève introduction aux mathématiques financières, les règles financières à respecter lors de l'analyse financière d'un projet, sur certaines techniques d'évaluation financière, sur l'analyse de sensibilité ainsi que sur les aspects qualitatifs des projets.

Au plan de la gestion budgétaire, le contenu du cours traitera notamment des préoccupations administratives d'un budget, de la comparaison entre l'approche budgétaire traditionnelle et le budget à base zéro, des indicateurs de performance ainsi que du choix d'une structure budgétaire.

Quant à la gestion de projet, les principales thématiques de ce cours porteront sur les éléments conceptuels de la gestion de projet, la hiérarchisation des objectifs, les indicateurs de performance liés à la création de valeur dans le domaine de la sécurité publique, le cycle de vie générique de projet, la formulation d'un projet et l'évaluation de leur faisabilité.

PPU6001 Activité de synthèse en management en sécurité publique

L'étudiant devra réaliser une activité de synthèse en lien avec son domaine professionnel afin de démontrer sa maîtrise des connaissances acquises pendant son programme. L'activité peut être réalisée au sein de l'organisation dans laquelle il travaille (ou une autre organisation de son choix). Cette activité sera réalisée sous la supervision d'un professeur expert dans le domaine d'activités que l'étudiant voudra approfondir. L'activité peut porter sur des domaines tels que : diagnostic d'une fonction de son organisation, analyse d'une problématique organisationnelle, étude d'une question pertinente à son organisation, etc. Le choix de l'activité devra être approuvé par le professeur responsable et par l'organisation hôte.

Ce cours sera mené en étroite collaboration avec l'Ecole nationale de police du Québec.